DELIBERATION N° 63

Château musée – Demande de subvention pour les travaux de rénovation

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents :34
Nombre de votants :28

LE 22 JANVIER DEUX MILLE QUATORZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 15 janvier 2014 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry (de la question n°1 à la question n°6), Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme RIDEL Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques (de la question n°6 à la question n°70), Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, M. PAJOT Mickaël (de la question n°1 à la question n°15), Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LEVASSEUR Thierry (de la question n°7 à la question n°70), Mme LEGRAND Vérane, Mme COTTARD Françoise, M. BOUDIER Jacques (de la question n°1 à la question n°5), Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël (de la question n°16 à la question n°70).

Pouvoirs ont été donnés par : M. LEVASSEUR Thierry à M. LAPENA Christian (de la question n°7 à la question n°70), Mme LEGRAND Vérane à Mme EMO Céline, Mme COTTARD Françoise à M. BREBION Bernard, M. BOUDIER Jacques à M. JUMEL Sébastien (de la question n°1 à la question n°5), Mme SANOKO Barkissa à M. TAVERNIER Eric, M. PAJOT Mickaël à M. DUTHUIT Michel (de la question n°16 à la question n°70).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

…/…

Mme Patricia RIDEL, Adjointe au Maire, expose que le Château de Dieppe accueille le musée de la ville depuis 1923. Depuis cette première installation des collections, la bâtisse a connu quatre-vingt-dix années d'évolutions progressives liées aux exigences muséographiques et d'accueil des publics.

Aujourd'hui, il apparaît nécessaire d'actualiser les aménagements intérieurs du lieu et d'adapter les espaces aux nouvelles pratiques culturelles, tout en valorisant la valeur patrimoniale du Monument Historique.

Cette mutation s'accompagne de travaux se déclinant en plusieurs phases.

Des bureaux pour l'administration ainsi qu'un espace pour le personnel ont été aménagés en 2013, dans les anciens appartements.

En 2014, la Ville de Dieppe envisage la réalisation de travaux visant à améliorer l'accueil du public, mettre en valeur les collections exposées et assurer la bonne conservation des œuvres en réserves.

Le programme comprend :

- la réfection et la mise aux normes accessibilité des sanitaires du rez-de-chaussée,
- la transformation de la salle de musée Marine 2 en accueil du public (information, billetterie, boutique, espace cafeteria),
- la transformation de la salle Marine 1 (accueil actuel) en salle de médiation, d'accueil de scolaires et de groupes et création d'un espace vestiaires,
- la réfection de l'escalier ovale, desservant les salles de l'étage depuis l'accueil,
- la dépose d'une cloison et réfection des peintures dans la salle des Boiseries,
- l'isolation de la réserve des Bustes et de la réserve archéologique.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 167 000 € HT.

Dans la mesure où il prévoit la remise en état et la mise en valeur d'éléments historiques du Château, ce projet est susceptible de bénéficier d'une aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie (DRAC).

Les travaux d'aménagement pourront être complétés de travaux d'entretien, notamment de couverture, visant à garantir la bonne conservation de l'édifice et susceptible de bénéficier également du concours financier de la DRAC.

Considérant :

- que les travaux envisagés s'inscrivent dans une démarche de conservation et de valorisation du patrimoine,

Vu :

- l'avis de la commission n° 1 en date du 13 janvier 2014,
- l'avis de la commission n° 6 en date du 14 janvier 2014,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, pour les travaux ci-dessus décrits, toutes subventions éligibles au taux le plus élevé possible auprès des partenaires institutionnels,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

☞ **Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE les propositions ci-dessus, par :**

➢ **22 voix « pour » : Groupe des Elus Communistes et Républicains, Groupe des Elus Indépendants de Gauche, M. Jacques BOUDIER - Conseiller indépendant «Verts », M. Jean-Claude CHAUVIERE - Conseiller indépendant,**

➢ **6 voix «contre» : Groupe Dieppe Ensemble, Mme Danièle THETIOT – Conseillère indépendante,**

➢ **11 «abstentions» : M. Patrick HOORNAERT – Conseiller centriste, Groupe Dieppe-A-Venir.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée

Réception en Sous-Préfecture :

Publication :

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire